



Déclaration intersyndicale FSU-SGEN-UNSA EDUCATION

au CHSCTD 44 du 9 juillet 2020

Nul doute que ce mois de juin 2020 restera dans les annales de l'Éducation Nationale comme un mois particulièrement difficile, chaotique et étrange. En quelques semaines, nous avons assisté à la mise en place d'un système hybride, certainement indispensable, de retour en classe pour les écoles, les collèges et les lycées, de retour dans les services mais qui a posé de gros problèmes d'organisation pour les équipes de direction, les équipes pédagogiques et vie scolaire, les personnels administratifs et les agents d'entretien, le tout dans le cadre de plans de sécurité sanitaire à répétition et très contraints.

Les chefs d'établissement, directeurs et directrices d'école, enseignant.es, les services ont été fragilisé.es et mis.es en situation de stress par une information tardive, présentant des injonctions contradictoires et entraînant une surcharge de travail.

Nous ne pensons ni que la situation est facile à gérer, ni qu'il y aurait une solution évidente. Mais, en tant que membres du CHSCTD 44, issue.s d'organisations représentatives des personnels, de tous les personnels, nous affirmons qu'il n'est pas convenable de traiter les personnels de la sorte.

Déclarations médiatiques, circulation anarchique de documents officieux, « profbashing » sur les réseaux sans aucun démenti fort de notre administration, ont alimenté un sentiment d'injustice et de non reconnaissance chez nos collègues. Pendant ce temps, la préparation de la rentrée a pris du retard... car par ailleurs, il y a une rentrée à préparer, mais quelle rentrée ?!

Aucune hypothèse sanitaire n'étant prévisible, Il n'est pas exclu qu'en septembre, des contraintes sanitaires imposent encore de ne pouvoir accueillir en présentiel et simultanément autant d'agent·e·s, d'élèves qu'avant le 16 mars 2020.

Dans ce contexte particulier, les membres du Chsctd 44 rappellent leurs compétences dans l'observation de la mise en œuvre des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité, dans l'analyse des situations de travail et dans leur capacité à faire des propositions en matière de prévention. Ils regrettent que cette instance n'ait pas été un lieu de co-construction d'actions visant à améliorer et à sécuriser les conditions de travail et la santé des personnels.

Dans ce contexte particulier, nous nous interrogeons, entre autres choses :

-sur l'absence du rapport annuel écrit faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans le département,

-sur l'absence du programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,

-sur l'absence de publicité faite aux travaux du CHSCTD 44 dans le respect du délai d'un mois, le dernier PV en ligne datant du 7 février 2019, le dernier avis du 7 novembre 2019.

-sur l'absence de communication écrite faite aux membres du CHSCTD 44 des suites données aux propositions et avis de celui-ci dans le respect du délai de deux mois.

Le seul intérêt de cette instance semble être de permettre à l'employeur de dire qu'elle existe, respectant ainsi un impératif réglementaire en attendant sa disparition.

Et pourtant, une analyse des risques professionnels induits par le confinement / déconfinement et la prévention des risques liés à une éventuelle "deuxième vague" s'avèrent plus que nécessaires.

Cette réunion ordinaire du CHSCTD se tient à la fin d'une période hors norme, particulièrement éprouvante pour l'ensemble des agent.es, une période pour laquelle il nous faudra accorder le temps nécessaire de l'analyse afin d'établir un réel plan de prévention des risques professionnels en cas de crise sanitaire